

EDITORIAL

Chers Adhérents,

Il paraît que les loueurs de salles se plaignent beaucoup cette année. 2013, semble pour certaines personnes être l'année « porte malheur » et nombre d'entre elles, repoussent leur mariage à l'année suivante. Eh bien, pour les personnes de même sexe souhaitant s'unir devant monsieur le maire, c'est tout le contraire. 2013 est une belle année ! La France a dit oui au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels.

L'histoire est en marche comme toujours, le Droit français a statué dans le sens de la modernité et de l'égalité pour tous. Face à cette lame de fond qui s'est soulevée tel un tsunami haineux, où les propos et les comportements homophobes n'ont eu de cesse d'essayer de nous engloutir, nous retiendrons la posture indéfectible de Mme Taubira, ministre de la justice, garde des sceaux et porte parole du gouvernement dans ce projet de loi. Il restera ses discours remarquables, ses interventions pertinentes et sa culture dont elle a usé avec beaucoup d'à propos.



« Vos objections n'ont pas de fondement, sauf une réelle difficulté à inclure dans vos représentations, la légitimité de ces couples de même sexe. Mais vos enfants et vos petits enfants les incluent déjà et les incluront de plus en plus et vous serez bien mal à l'aise lorsque, par curiosité, ils viendront voir les comptes rendus de nos débats [...] ».

« Ce projet de loi, nous a conduit à penser l'autre, à consentir à l'altérité. Penser autrui, disait Emmanuel Levinas, relève d'une irréductible inquiétude pour l'autre, c'est ce que nous avons fait tout au long de ce débat. »

Au-delà de la défense du projet de loi et comme madame Roselyne Bachelot l'a fait en son temps pour le PACS, madame Christiane Taubira s'est dressée comme un bouclier contre ceux qui véhiculaient, non pas une homophobie grasse et vulgaire comme il y a 15 ans, mais une homophobie insidieuse, contrôlée, pernicieuse et tout aussi, voire davantage, dangereuse pour notre société.

Chers lecteurs, vous trouverez dans « votre petit journal », une sélection des actualités associatives, nationales et internationales ainsi que le billet d'humeur en dernière page. Merci à tous ceux qui ont déjà renouvelé leur adhésion. Un petit rappel pour les retardataires : n'oubliez pas vos cotisations !

Géraldine

Vu dans Sud-Ouest du 18 Avril 2013

Homophobie comment ça s'écrit ?

BORDEAUX Le lycée professionnel Toulouse-Lautrec a invité les élèves à réfléchir à la discrimination sexuelle. On y était

ISABELLE CASTÉRA
icastera@sudouest.fr



Nos interventions en milieu scolaire : Dialoguer avec les ados pour lutter contre l'homophobie

Depuis le début de l'année, les interventions en milieu scolaire (IMS) battent leur plein pour Contact Aquitaine : les bénévoles partent à la rencontre de collégiens ou lycéens de la région pour dialoguer avec eux autour de notions telles que le sexisme, le respect ou l'homophobie.

Il faut dire que ces adolescents ont rarement l'occasion d'aborder ouvertement ces sujets : parents comme enseignants ne savent pas toujours comment parler aux jeunes de ces sujets qui peuvent être sensibles, et qui sont pourtant très importants.



L'intervention se veut d'autant plus interactive que la parole y est libre, tant qu'elle se fait dans le respect de l'autre. Au travers de ces échanges, les bénévoles de l'association amènent les adolescents à s'interroger sur la notion d'orientation sexuelle, et définir ce qu'est une discrimination. La diffusion d'un court-métrage ou d'un reportage illustrant le vécu de jeunes homosexuel-le-s permet souvent de faire réagir les adolescents. La présence d'un psychopaticien aide les jeunes à structurer les échanges et formaliser leurs réflexions, tandis que le témoignage de bénévoles permet d'éclairer les adolescents et prendre le contre-pied des idées reçues.

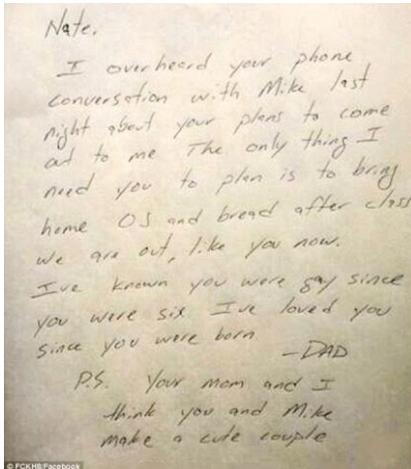
La multiplication des déclarations et actes d'une homophobie en partie latente jusque ces derniers mois nous conforte dans l'idée que ces interventions ont une réelle importance. L'idéal serait sans doute de sensibiliser les jeunes à ces problématiques dès l'école primaire, mais c'est

une possibilité qui ne semble pas envisageable aux yeux de l'opinion aussi bien que des pouvoirs publics, même pour une association comme Contact qui dispose d'agrèments ministériels.

Stéphane

Une lettre d'un père à son fils

Quand un père surprend une conversation de son fils à propos de ses difficultés à faire son coming out (annoncer son homosexualité ouvertement ou à ses proches), cela donne une lettre touchante qui a été relayée un peu partout dans le monde et qui passe en boucle sur le net.



"Nate,

J'ai surpris ta conversation au téléphone avec Mike la nuit dernière à propos de ton intention de me révéler ton homosexualité. La seule chose à laquelle j'ai besoin que tu penses c'est de rapporter du jus d'orange et du pain après tes cours. Nous n'en avons plus.

Je sais que tu es gay depuis que tu as six ans. Je t'aime depuis que tu es né.

PS : Ta mère et moi trouvons que toi et Mike faites un joli couple"

L'Uruguay légalise le mariage homosexuel

Le Sénat uruguayen a voté le projet de loi qui institue le mariage entre personnes de même sexe, mardi 2 avril, à une écrasante majorité (23 voix sur 31). Le mariage gay a été approuvé par les sénateurs de la coalition gouvernementale de centre gauche, le Frente Amplio ("front large"), et aussi par des élus de l'opposition, issus des deux formations traditionnelles, le Parti national (centre droit) et le Parti Colorado (droite).

L'Uruguay est un pays de tradition laïque. Il a été un des premiers à adopter la participation des femmes aux élections et à légaliser le divorce. Depuis que le centre gauche est arrivé au pouvoir, en 2005, les Uruguayens ont approuvé les unions civiles, les adoptions par des couples homosexuels, les changements de sexe dès l'âge de 18 ans, la présence des gays au sein des forces armées et la dépénalisation de l'avortement.

L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch a salué l'avancée des Uruguayens vers "l'égalité du mariage et la réduction des discriminations". L'adoption définitive de la loi et sa promulgation devraient avoir lieu avant la fin avril. Les premiers mariages pourraient être célébrés dès le mois de juillet.

http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/04/04/l-uruguay-legalise-le-mariage-pour-tous_3153798_3222.html

Quand des célébrités s'engagent pour le mariage, l'adoption et la lutte contre les discriminations



Catherine Hiégel

Olivier Ciappa est un photographe français qui a réussi à mobiliser des célébrités et à leur faire prendre la pose pour soutenir le mariage et l'adoption pour tous....

Loin de la violence suscitée par le débat, ces photos sont belles, tendres et engagées.



Pierre Arditi

Le résultat est à la hauteur....
Le message est fort.....



Roselyne Bachelot et Audrey Pulvar



« Le Baiser de Marseille », un cliché qui fait parler de lui !

Dans le contexte législatif et sociétal actuel, dans tous les mouvements qu'il suscite et les prises de paroles, de positions qu'il fait émerger, le projet de loi pour le « Mariage pour Tous » est sur le devant de la scène. Scènes politiques, publiques et médiatiques se mêlent et s'entremêlent avec tous leurs lots de « buzz » relayés notamment par les réseaux sociaux.

C'est ainsi que le 23 Octobre 2012, à Marseille, deux jeunes femmes ont fait le buzz en s'embrassant dans la rue, sur fond de manifestations « anti-mariage pour tous ». Ce cliché, élevé au rang de photo culte, la réalisatrice Valérie Mitteaux a eu envie d'en faire quelque chose. Elle, qui vit au Portugal et qui a suivi avec attention et révolte les débats qui ont traversés la société française, qualifie ce baiser d'acte citoyen très fort : « Ces deux femmes sont dans l'empowerment, leur acte spontané est très fort en terme de citoyenneté. D'autant qu'elles ne sont pas lesbiennes, elles ne sont pas militantes. Mais soudainement, elles ont une espèce d'instinct super fort, né du ressenti insupportable d'assister par hasard à ce rassemblement de 400 personnes contre l'égalité des droits. Cela montre que pour une grande partie de la population, c'est entendu. La société avance plus vite que les lois, on le sait ».

De cela est né le désir de réaliser un documentaire dont le but est de décrypter le cliché et « comprendre pourquoi s'affiche d'un coup cette nouvelle homophobie assez trash en même temps qu'elle est dorénavant organisée ». Le tournage devrait débiter dans quelques jours [...].

Quand les choses deviennent trop sombres, n'oublions pas d'allumer toutes les Lumières !

Source : Magazine Têtu, sur www.tetu.fr, article d'Elsa Bastien : <http://www.tetu.com/actualites/france/un-appel-aux-dons-lance-pour-financer-un-docu-sur-le-baiser-de-marseille-23052>

Pour soutenir le projet : <http://fr.ulule.com/baiser-de-marseille/>

Aurélien

GUD MARCY - Syndicat étudiant a opéré une photo.



Quand la colère succède à la sidération !

Lorsque je suis tombée sur cette affiche, je ne connaissais absolument pas le GUD. Sidérée par cet appel à la haine et à la violence, j'ai fait des recherches. Sans grande surprise, j'ai découvert que ce groupuscule était un syndicat d'étudiants d'extrême droite. GUD pour groupe d'union défense. Il n'y a aucune confusion possible, cette affiche incite bien à l'agression homophobe.

J'ai conscience que ces groupes sont marginaux et loin de moi, l'idée de faire l'amalgame avec les personnes contre le mariage pour tous, mais respectueuses du débat sociétal et non-violentes. Voilà cependant ce qui se passe lorsque des positions extrémistes s'invitent dans les débats républicains. Il faut dénoncer ces agissements qui contaminent notre société. Je m'insurge contre cette radicalisation et cette violence gratuite. La loi punit l'homophobie et à titre personnel, je souhaite qu'elle soit extrêmement sévère dans ces situations car il est impensable pour moi, qu'une société ne défende pas ses citoyens contre les discriminations et ce, de façon exemplaire.

Géraldine

adresse postale du siège social : 105 rue Antoine Monier 33100 BORDEAUX

Réunion ouverte ou groupe de parole : Le dernier Samedi du mois, à la Maison des Femmes à 18h30

Secrétariat : 05 57 35 71 77 et permanences téléphoniques au 0805 69 64 64 le mardi de 16h à 18h et le jeudi de 19h à 21h

Rendez-vous individualisés

IMS : Interventions en Milieu Scolaire Agréments : Education Nationale – Jeunesse & Education Populaire

33@asso-contact.org

www.contact-aquitaine.fr